

ALLOCATION POUR LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE 2019-2020

Si vous partez en Europe, dans le cadre d'une mobilité d'études ou de stage, vous pouvez bénéficier d'une bourse Erasmus qui permettra de vous aider à couvrir les frais de voyage et de séjour.

Le montant de la bourse alloué est déterminé en fonction du pays de destination selon la grille suivante mise en place par la Commission Européenne.

Pour bénéficier d'une bourse Erasmus dans le cadre d'une mobilité d'études, celle-ci doit durer au minimum 3 mois. Pour la mobilité de stage, 2 mois minimum. Plus la demande est effectuée tôt, plus vous avez de chances d'obtenir une bourse.

La bourse Erasmus est de 170€ minimum pour la mobilité d'études et de 320€ minimum pour la mobilité de stages, en fonction du pays de destination.

Elle est versée par l'Ecole de Condé comme suit : 70% au départ et 30% au retour de la mobilité, sous conditions.

Groupe de Pays	Pays de destination	Mobilité d'études	Mobilité de stage
Groupe 1 Haut niveau de vie	Danemark, Finlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède, Royaume-Uni	Min. 270€ / Max. 370	Min. 420€ / Max. 520
Groupe 2 Moyen niveau de vie	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	Min. 220€ / Max. 320€	Min. 370€ / Max. 470
Groupe 3 Bas niveau de vie	République de Macédoine du Nord, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie	Min. 170€ / Max. 270€	Min. 320€ / Max. 420€